grande communication n° 69 d'Armentières à Halluin.

CIRQUE FRANÇOIS LOISSET.

Nous l'avons dit déjà : Roubaix n'a jamais possédé une troupe équestre comparable à celle de M. Loisset ; jamais notre public n'avait applaudi une telle réunion d'artistes d'élite, et l'on peut dire sans être taxé d'exagération que les cirques les plus en vogue de Paris n'offrent pas toujours autant d'attrait et de variété. Tous ceux qui ont pu faire la comparaison seront de notre avis.

Le succès colossal obtenu par cette troupe est donc tout à fait légitime, et il serait injuste à nous de ne pas consacrer quelques lignes aux artistes et à leur intelligent directeur.

A tout seigneur, tout honneur. M. Loisset a présenté ses chevaux si admirablement dressés, et parmi lesquels nous citerons *Régent*, *Sans-Nom*, *Lady*, *Tayart*, d'une structure si fine, si déliée, et aussi *Roméo*, que nous ne connaissions pas encore. M. Loisset fait exécuter à ces magnifiques animaux de véritables tours de force ; il possède, du reste, dans son art, une supériorité incontestée, et nous ne lui connaissons guère de rivaux sérieux.

La *Haute-Ecole*, montée par Mme Loisset, née Caroline Loyo, est toujours fort appréciée du public vraiment connaisseur.

Mlle Clotilde Loisset, qui nous avait quittés enfant, nous est revenue jeune fille. A la grâce que nous lui connaissions, elle joint maintenant une sûreté d'elle-même vraiment remarquable ; elle est déjà une parfaite écuyère.

Sa sœur Emilie sera digne de son aînée. Mais nous avons le regret de dire que cette enfant est tombée si malheureusement pendant la représentation de jeudi soir, qu'elle ne pourra plus reparaître en public avant quelque temps. Elle a le genou démis. Les spectateurs, vivement émus par cet accident, ont donné à M. Loisset les marques de la plus vive sympathie.

M. Alexandrini est, certes, le plus fort équilibriste que l'on connaisse. Son adresse est merveilleuse. Tout Roubaix l'a applaudi, tout Roubaix connaît les tours surprenants qu'il exécute avec tant d'aisance. Nous ne les détaillerons donc pas.

Mlle Monfroid est toujours l'éminente écuyère que nous connaissons ; elle a beaucoup gagné depuis deux ans.

M. Verdier est bien l'*écuyer sans rival*. Les applaudissements qu'il recueille chaque soir doivent lui prouver combien le public roubaisien apprécie son talent.

M. Amoros, qui est, si nous ne nous trompons pas, un ancien pensionnaire de M. Lalanne, n'a rien perdu de sa force et de son agilité d'autrefois. Son exercice de la *grenouille* et la colonne persanne lui valent toujours de bons succès.

Nous avons loué la variété des représentations, et le fait est qu'il y en a pour tous les goûts. Les clowns sont d'un *comique* achevé. MM. Laurence et Stolbert, deux bons musiciens, soit dit en passant, dérideraient les gens les plus moroses avec leur concert drôlatique. MM. Coulon (Bibi) et Despard, deux anciennes connaissances, sont toujours très-drôles, et grâce à eux, il n'y a jamais un instant de *froid* dans les représentations.

Les pantomimes, bien conçues et bien exécutées, sont aussi pour beaucoup dans le succès du cirque Loisset. Elles méritent une mention spéciale.

Nous allions oublier le mulet Rigolo, qui s'est enfin amendé et se laisse monter, — en *haute école*, qui plus est, par le neveu de M. Loisset. X...

Les foires ont toujours le privilége d'attirer MM. les pick-pokets qui y trouvent l'occasion d'exercer leurs *aptitudes*. L'autre jour, sur la place de la Liberté, une jeune fille écoutait le boniment d'un émule de Gringalet ; elle y prenait un plaisir extrême, quand un monsieur lui fourra la main dans la poche pour en extraire un porte-monnaie. Mais un agent, qui surveillait les allures du monsieur, l'arrêta et le conduisit au violon. Il a comparu hier devant le tribunal correctionnel qui l'a condamné à six mois de prison.

Nous devons maintenant enregistrer dans chacun de nos numéros des suicides ou des morts accidentelles. On nous en signale trois aujourd'hui :

Mercredi, on a retiré du canal le cadavre d'un ouvrier peigneur, nommé Gustave-Henri Hennequin, âgé de 29 ans, demeurant à Roubaix, rue St-Laurent. Cet individu avait été vu dimanche soir en état d'ivresse ; depuis il n'était pas revenu chez lui.

Hier, à Sailly-lez-Lannoy, une femme de *soixante trois ans*, Sophie Bulteau, veuve Dubois, a été trouvée pendue dans son grenier. On ignore la cause de ce suicide.

Enfin, jeudi, on a retiré de la Deûle, à Quesnoy, le cadavre d'un jeune homme de 21 ans, Henri Delebecque, maçon, demeurant à Pérenchies. Le 21 avril, il était allé tirer au sort à Quesnoy et depuis lors, ses parents ne l'avaient plus revu. Son corps portait une blessure au front, ce qui fait supposer qu'il est tombé près des vannes de Quesnoy, dans un endroit très-dangereux où plusieurs accidents ont déjà eu lieu.

Un enfant âgé de deux ans, nommé Auguste Poinsillon, jouait jeudi sur la route de Roubaix à Mons-en-Barœul, lorsque, voulant traverser la chaussée pour retourner chez ses parents, il fut renversé par deux chevaux d'un lourd chariot venant de Lille. Une voisine, témoin de l'accident, s'est jetée à la tête des chevaux, mais il était trop tard : le petit malheureux est mort quelques heures après par suite d'hémorragie intérieure. Une enquête est ouverte.

Nous lisons dans le *Progrès du Nord* :

« On s'entretient depuis deux jours d'un fait qui a éveillé, nous assure-t-on, l'attention de la police, et qui donnerait lieu en ce moment à une enquête. Sans sortir de la réserve qui nous est commandée, nous pouvons dire qu'il s'agit de l'empoisonnement d'un enfant de onze ans, fils d'un cabaretier de la rue des Meuniers. Une erreur regrettable, commise par l'élève d'un pharmacien de notre ville, aurait causé la mort de cet enfant. Au lieu d'un purgatif de sel d'epsom, l'élève aurait fourni du sel d'oseille. L'enfant aurait succombé quelques instants après avoir pris la médecine. »

SOCIÉTÉ DE CONSOMMATION DE ROUBAIX

Inventaire au 29 avril 1868.

Le nombre de sociétaires est actuellement de 233.

La somme des dépôts est de 2,144 fr. 68 c. par suite de versements de 525 fr. 63 cent.

La vente en avril s'est élevée à 20,406 kil. de pains, et le montant du chiffre d'affaires est de 9,533 fr. 57 c. compris les ventes de son.

ACTIF

Sommes payées en terrains et bâtiments de la boulangerie	25,576-21
Mobilier industriel	3,300 »
Farines brutes 139 hectol. à 37 fr.	5,143 »
1er gruaux 19 quintaux à 57 fr.	1,083 »
2me » 4 » à 52 fr.	208 »
Farine bise, 10 » à 48 fr.	180 »
Son, 700 kilos à 15 fr.	105 »
145 pains en rayons à 80 c.	116 »
Charbon, paille et avoine	90 »
En caisse	2,786-26
	38,887-47

PASSIF

233 cotisations à 10 fr.	2,330 »	
Réserve	1,536-40	
Sommes prêtées	31,500 »	
Dépôts aux sociétaires	2 144-68	
Dû à divers	951 »	
	38,462-08	38,462-08
Bénéfice à ce jour		425-39

Sur la demande instante d'un grand nombre de sociétaires et de la commission de surveillance, les prix de la taxe n'ont pas été rigoureusement appliqués.—Ainsi, la société vend encore 40 cent. le kilog., tandis que la taxe actuelle est de 42 c. pour le pain de ménage.

Comme cet essai de vendre bon marché est défavorable aux intérêts de la Société, puisqu'il ne se fait presque pas de bénéfices, l'Administration espère que les sociétaires comprendront la nécessité de suivre les prix de la taxe, et à partir de demain, le pain de 2 kil. sera vendu 84 c. — Provisoirement, le pain de bourgeois de trois livres restera à 80 cent.

Pour toute la chronique locale : J. REBOUX

FAITS DIVERS

— Les journaux américains nous apprennent qu'un terrible désastre est arrivé sur le chemin de fer de l'Erié.

Il a eu lieu à un endroit nommé Carr's Rock, à treize milles de Port Jervis, et à cent milles environ de New-York. La voie est taillée en rampe le long des flancs d'une falaise haute de deux cents pieds ; elle court à moitié environ de cette hauteur, dominée par un escarpement chargé de broussailles, et dominant à pic une étroite grève baignée par la Delaware. Le précipice est horrible. Le flanc de la falaise est hérissé de roches aiguës formant comme des consoles placées là tout exprès pour soutenir la voie. Cette voie est juste assez large pour supporter les rails. Ni à droite ni à gauche, il n'y a place pour le moindre écart. Au sud, c'est le roc vif ; au nord, c'est l'abîme. Dans le jour, le voyageur est pris de vertige à la vue de ce vide qui ne s'arrête qu'à la rivière, à cent pieds de profondeur ; la nuit, c'est le vague, le noir, un gouffre sans bords et sans fond, où l'on entend le clapotement incessant des eaux courantes. C'est toujours effrayant. La nuit du 14 était noire et pluvieuse, et il faisait dans les wagons une chaleur étouffante. Le train était en retard, par suite d'un temps d'arrêt à Salamanca, où, dit-on, il avait fallu reculer pour ramasser le cadavre d'un homme tombé sous les roues.

Le convoi, parti de Buffalo le mardi 14 avril, à deux heures vingt minutes après-midi, comprenait quatre wagons ordinaires, deux wagons d'express, un wagon de poste et de bagages, enfin la locomotive et le tender. Les wagons des voyageurs était à l'arrière. Deux d'entr'eux étaient des wagons à lits, où près de 100 personnes étaient couchées. Tout à coup, à trois heures vingt-cinq minutes du matin, les quatre wagons se séparent du reste du train, sortent des rails, courent en cahotant sur les traverses de la voie, et finalement, après avoir parcouru ainsi une couple de centaines de yaads, touchent au bord de l'étroite corniche, culbutent, roulent sur eux-mêmes, bondissent de roc en roc, se heurtent, se crèvent, se brisent aux saillies, et vont s'engloutir comme une avalanche vivante, à quatre-vingts ou cent pieds, au fond du précipice où ils n'arrivent qu'en débris. Un instant, on n'entendit que des cris dans les ténèbres ; mais à l'horreur de la nuit succéda bientôt un spectacle plus effrayant encore. Un des wagons prit feu et illumina la scène de clartés sinistres. Dans ce wagon, ceux qui n'avaient pas été tués par la chute allaient être dévorés par les flammes. Les voix éplorées montaient le long des blocs de granit colorés par l'incendie, et guidés par ces voix et éclairés par ces lueurs, les voyageurs échappés à la catastrophe, ceux des premiers wagons qui avaient passé sains et saufs, regardaient et contemplaient ce naufrage auquel ils avaient échappé par miracle En un instant, ils mirent pied à terre et descendirent aussi vite que le permettait la déclivité du sol pour porter secours à leurs malheureux compagnons, s'accrochant aux ronces et aux buissons, ou aux pointes des roches où leurs mains parfois rencontraient des flaques de sang, ou bien encore aux fils du télégraphe qui pendaient échevelés sur l'abîme.

Presque tous ceux qui étaient dans les wagons étaient blessés. Quinze ou vingt étaient déjà morts. Six ou sept étaient brûlés. Plus de cinquante étaient mutilés plus ou moins gravement contusionnés. Il y avait des épisodes affreux.

Un de nos compatriotes, M. Sausse, avait le nez enlevé comme avec un couteau ; il était mort. Ce M. Sausse est la personne venue il y a quelque temps à NewsYork pour chercher un jeune homme nommé Georges Fogue, qui avait quitté sa famille pour partir pour l'Amérique. On se rappelle cet incident. Le jeune Fogue, à l'arrivée du navire qui le portait, avait été arrêté sur un avis parti de Paris, et remis entre les mains de M. le consul de France, qui, à son tour, l'avait confié à M. Sausse, l'émissaire de ses parents. M. Sausse avait conduit le jeune homme au Niagara, et c'est en revenant de cette excursion qu'il vient de trouver la mort. Quant au jeune Fogue, il figure parmi les blessés dont nous avons la liste sous les yeux, mais rien n'indique la nature ni le degré de gravité de sa blessure.

Nous ne nous arrêterons pas à tous les détails horribles qui nous parviennent ; il y en a cependant de bien dramatiques. Quatre personnes, du nom de Hoytt, de Chenango, le père, la mère et deux jeunes filles, ont été frappées toutes ensemble ; M. et Mme Hoytt ont été retrouvés étroitement enlacés dans les bras l'un de l'autre, tous deux mutilés et broyés, ayant le crâne brisé et le visage déchiré par les pointes des rochers. Les deux filles étaient grièvement blessées. Une autre famille, comprenant neuf personnes, le père, la mère et sept enfants, était dans un des wagons fracassés. La mère et un des enfants ont été tués sur le coup, et le père mortellement blessé. Cinq autres des enfants étaient maltraités, mais aucun n'était en danger de mort.

En résumé, suivant les avis les plus récents, le nombre des morts est de vingt-quatre ; on ignore encore celui des blessés, qui, dans tous les cas, ne peut pas être au-dessous de cinquante.

La catastrophe a eu pour causes déterminantes : premièrement, le mauvais état de la voie ; secondement, un excès de vitesse dans un endroit où la vitesse ordinaire devrait toujours être ralentie.

— Le jeudi 16, à huit heures trente minutes du matin, c'est-à-dire quelques heures après le désastre que nous venons de relater, à un mille à l'est de l'endroit où il avait eu lieu, treize wagons de marchandises ont été précipités en bas d'un escarpement de 30 pieds de haut et ont été démolis. Personne n'a été blessé. Ce second accident a été causé par un rail brisé.

— On écrit de Philadelphie, le 10 avril :

Un désastre épouvantable a eu lieu sur le lac Michigan. Le steamer *Stea Bird* a pris feu à six heures du matin, le 9 avril, à 30 milles environ de Chicago, et en dix minutes il était enveloppé par les flammes. Il y avait environ cent personnes à bord, qui toutes, y compris les officiers, perdirent la tête, à ce point qu'aucune tentative ne fut faite pour maintenir l'ordre et mettre les chaloupes à l'eau. Deux personnes seulement ont été sauvées ; toutes les autres, parmi lesquelles vingt femmes et des enfants, ont péri noyées ou brûlées. On ne connaît ce que l'on sait de ce désastre que par les récits d'un des survivants et du patron d'un schooner, qui ayant aperçu le vapeur en flamme, s'en approcha et recueillit les deux personnes qui furent sauvées.

— La *Petite Presse* reçoit d'Italie de curieux détails sur un des bandits enfermés maintenant dans la prison de Cassino :

« Le brigand, surnommé le *Gendarme sicilien*, a une de ces physionomies qu'il est impossible d'oublier quand on les a vues une fois, et il est rare qu'on puisse en voir un second exemplaire ; le dictionnaire d'histoire naturelle seul, en contient un fac-simile au mot *Gorille*, cette espèce de singe qui présente assez d'analogie avec les naturels de la côte méridionale de l'Afrique.

« Quelqu'un qui eût rencontré cet homme dans un bois, l'eût pris pour une bête fauve. En réalité, le *Gendarme sicilien* n'est autre chose qu'un sauvage dont le cœur répond à l'horrible figure. Sa taille est ordinaire, son teint verdâtre, sa bouche énorme ; des poils rudes comme les soies d'un porc couvrent entièrement son visage et ses mains. Il montre, en parlant, une rangée de grosses dents noires qui font un singulier constraste avec ses grosses lèvres jaunes.

« Tel est, à grands traits, le portrait de cet homme sanguinaire, tellement repoussant qu'il soulève le cœur.

« On raconte de lui des traits de férocité inouïe. Il a souvent mangé de la chair humaine.

« Il arracha un jour avec les dents les oreilles d'une de ses victimes, puis il les mangea tranquillement.

« Il était un objet de terreur pour ses compagnons eux-mêmes, qui tentèrent plusieurs fois de s'en débarrasser, mais il sut toujours les prévenir, et après avoir tué quelques-uns d'entre eux, il mettait leur corps en pièces afin d'effrayer les autres.

« Il évitait constamment d'en venir aux mains avec la force publique. Il est difficile de savoir s'il était plus féroce que lâche.

« Quand il s'agissait de faire quelque victime, la perte de temps l'irritait. Aussi portait-il sur lui un rasoir avec lequel il égorgeait un homme en un clin-d'œil.

« Lorsque la troupe le poursuivait, il avait coutume de tuer toutes les personnes qu'il rencontrait sur son chemin. Il obtenait ainsi deux résultats : il empêchait qu'on eût de ses nouvelles, et il ralentissait la marche des soldats, qui ne manquaient pas de s'arrêter devant les cadavres pour les reconnaître. Il coupait la gorge des malheureux qui lui tombaient sous la main, avec son rasoir. De sorte que lors même qu'elles n'avaient pas rendu le dernier soupir, elles se trouvaient dans l'impossibilité d'indiquer la direction prise par le brigand.

« Comme il se hasardait rarement aux environs des lieux habités, il donnait des sommes fabuleuses à ceux qui lui portaient des vivres. Il payait 10 fr. un morceau de pain d'un sou, un louis quelques cigares, quatre louis un poulet, etc.

« La peur lui faisait faire des marches d'une longueur et d'une rapidité incroyable et le forçait à se tenir dans les lieux inaccessibles, surtout pendant l'hiver. » — Z.

— Le Souverain-Pontife a, dit-on, envoyé le P. Secchi en mission spéciale aux Indes, pour observer l'éclipte totale de soleil qui doit avoir lieu dans ces pays le 18 août procbain.

— Nos égoûts, dit le *Courrier de Marseille*, deviennent de vrais pactoles. Ils ne recèlent pas, il est vrai des parcelles d'or, mais ils tiennent à la disposition de quiconque pénètre sous leur voûte, un assortiment de pièces d'argent admirablement frappées qui séduisent par leur éclat et trompent par leur son argentin.

Malheureusement, on est édifié sur la valeur de ces fallacieuses richesses, sans cela les ouvriers qui remuaient, hier matin, la fange de l'égout situé dans la rue Bernex, auraient fait une récolte fabuleuse ; on assure qu'ils n'ont pas recueilli moins de 3,000 pièces, œuvre de faux monnayeurs, qui, dans l'impossibilité, depuis l'arrestation de l'un d'eux, d'écouler leurs produits, s'en débarrassent pour ne pas se compromettre.

Ces pièces ont été transportées à la mairie ; on en avait rempli plusieurs coffres. D'après les ouvriers qui les ont trouvées, il en resterait encore beaucoup dans la vase, qui a deux pieds de profondeur.

— Aucune maladie ne résiste à la douce *Revalescière Du Barry*, qui guérit, sans médecine, ni purges, ni frais, les dyspepsies, gastrites, gastralgies, glaires, vents, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, constipation, diarrhée, toux, asthme, phthisie, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. 69,000 cures, y compris celle de S. S. le Pape. Elle est constatée dans la *Gazette du Midi* : « Rome, 21 juillet 1866 : La santé du Saint-Père est excellente, surtout depuis que, s'abstenant de tout autre remède, il fait ses repas de la REVALESCIÈRE DU BARRY, qui a porté des effets surprenants sur lui. Sa Sainteté ne peut assez louer les avantages qu'elle ressent de cette excellente farine dont elle prend une assiettée à chaque repas. » — Plus nourrissante que la viande, elle économise 50 fois son prix en d'autres aliments et remèdes. En boîtes de fer-blanc : 1/4 kil., 2 fr. 25 ; 1/2 kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 6 kil., 32 fr. ; 12 kil., 60 fr. — DU BARRY et Cie, 26, place Vendôme, Paris. — La *Revalescière chocolatée* rend appétit, digestion, sommeil et énergie aux personnes et aux enfants les plus faibles et nourrit dix fois mieux que le viande et que le chocolat ordinaire. — En boîtes de fer-blanc de 12 tasses, 2-25 ; de 576 tasses, 60 fr., ou environ 10 c. la tasse. — Dépôt à Roubaix, chez Coille, place de la Mairie, 5, et chez les pharmaciens et épiciers.

Avis important. — Evitez les horribles dangers des farines échauffées et empoisonneuses que la fraude vous offre en vrague ou en carton, et desquelles déjà cinq familles sont tombées victimes. N'acceptez que les boîtes de fer-blanc avec le cachet de la maison DU BARRY.

7729.

Les désastres causés par les explosions de chaudières à vapeur, dont Lille et Roubaix viennent d'être successivement le théâtre, nous font un devoir, au point de vue humanitaire, d'appeler l'attention des industriels de notre contrée sur les générateurs reconnus inexplosibles du *système Belleville*, qui ont été dans ces derniers temps l'objet des plus hautes récompenses.

Plus de dix mille chevaux de ce système qui offre toute sécurité, ont été déjà fournis aux administrations de l'Etat et à l'industrie, par MM. J. Belleville et Cie, de Paris. 7751.

OBLIGATIONS
DE LA
VILLE DE FLORENCE
Rapportant au cours actuel environ 6 0/0
Remboursables à 250 fr. en 50 années
Les intérêts, primes et remboursements payables à Paris en or et sans impôt.
Premier tirage : 1er juin prochain.

1	prime de		100,000 fr.
2	—	2,500 fr.	5,000
5	—	1,000 fr.	5,000
12	—	500 fr.	6,000

Les obligations libérées de 50 fr. donnent aussi droit à ce tirage.
S'adresser chez M. V. MONTEAUX, *Palais-Royal*, 70, 71, 72, 73.
PARIS. 7662

Ville de Roubaix.

COURS PUBLIC DE CHIMIE

Lundi 4 mai, à 8 heures 1/4 du soir.

DES MUSCLES OU CHAIR DES ANIMAUX.

Composition chimique des muscles. De la Fibrine : substance dans lesquelles on la trouve ; son rôle important dans l'économie animale, son extraction, ses caractères physiques et chimiques. sa composition élémentaire. Matières albuminoïdes. Composition de la chair des animaux. Théorie du pot-au-feu. Choix de l'eau et des vases que l'on doit employer pour le pot-au-feu. Composition élementaire du bouillon. Du rôti. Principes élémentaires de la chair de bœuf avant et après la cuisson.

Recette.

COURS PUBLIC D'HISTOIRE NATURELLE

DE LA NUTRITION DES PLANTES.

Action des plantes sur l'atmosphère. Rôle des éléments de l'air, de l'eau et du sel dans l'acte de végétation.

Recette.

KERMESSES

Dimanche 3 mai : Baisieux, — Sainghin-en-Mélantois, — Templemars.

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ.

La société formée entre :

M. Emile Réquillart, négociant, demeurant à Roubaix ;

Et M. Paul Le Chevalier de Préville, négociant, demeurant aussi à Roubaix ;

Sous la raison sociale *Réquillart et Le Chevalier*, a été dissoute d'un commun accord à partir du 18 avril.

FORMATION DE SOCIÉTÉ.

M. Paul Le Chevalier de Préville, négociant, demeurant et domicilié à Roubaix ;

Et deux autres personnes dénommées en l'acte, ayant agi en leur qualité de seuls membres et au nom de la société en nom collectif existant entre elles sous la raison indiquée audit acte ;

Ont formé entre eux une société ayant pour objet l'achat et la vente, soit à forfait, soit à la commission, des laines.

La raison sociale et la signature sont : *P. Le Chevalier et Cie.*

ANNONCES

Étude de Me COTTIGNY, notaire à Roubaix, rue Neuve n° 44.

VILLE DE ROUBAIX
Rue des Arts, n° 116.
UNE MAISON A ÉTAGE
actuellement vacante
Et 10 Ares 40 Centiares 86 dix mil liares de fonds, cour et jardin plantés d'une rangée de 20 peupliers
A VENDRE
pour en jouir de suite.

Le lundi 4 mai 1868, 2 heures précises de relevée, Me COTTIGNY, notaire à Roubaix, procédera publiquement en son étude, à la vente en une seule adjudication dudit bien.

S'adresser pour les renseignements audit notaire COTTIGNY. 7731

Etude de Me VALENDUCQ, notaire à Lannoy

LEERS-FRANCE
Au triez de Leers
En la demeure de Mlle Julie Bataille
AVOIEMENT DE FERME
Consistant en :
Un chariot, tombereau, rondeloir, herses, charrue, moulin à vanner, fourches, fourchets, rateaux, fléaux, etc.
UN
BEAU CHEVAL
3 Vaches
A VENDRE
par suite de décès

L'an 1868, le lundi 4 Mai, à neuf heures du matin, Me VALENDUCQ, notaire à Lannoy, procédera sur les lieux à la vente de ces objets.

Il sera accordé crédit moyennant caution.

Me VALENDUCQ, notaire à Lannoy, est chargé de cette vente et des conditions.

7768B